

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00053

Numéro SIREN : 456 500 537

Nom ou dénomination : DALKIA

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2018 sous le numéro de dépôt 1487

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

LE QUOTIDIEN JURIDIQUE
12 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : DALKIA

Numéro RCS : 456 500 537

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1956B00053

Adresse : 37 avenue du Mal de Lattre de Tassigny
59350 Saint-André-lez-Lille

Numéro du Dépôt : 2018R001487 (2018 1982) Date du dépôt : 23/01/2018

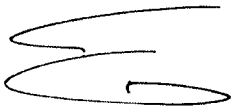
1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 10/01/2018

1 - Décision : Changement de président directeur général

Délivré à Lille Métropole le 24 janvier 2018

Le Greffier,





*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 93350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix janvier à 11 heures 45,

Les administrateurs de la société DALKIA se sont réunis dans les locaux de la Société Dalkia, situés Quartier Valmy Espace 21 – 33 place Ronde 92981 Paris La Défense cedex, sur convocation de la Directrice Générale.

Sont présents et ont élargé le registre de présence :

- Madame Sylvie JEHANNO	Administratrice et Directrice Générale
- Monsieur Xavier GIRRE	Administrateur
- Monsieur Henri LAFONTAINE	Administrateur
- Monsieur Jean-Bernard LEVY	Administrateur
- Madame Nicole VERDIER-NAVES	Administratrice
- Monsieur Michel TALBOT	Administrateur salarié
- Monsieur Philippe TOUZELET	Administrateur salarié
- Madame Dalila ABDELKRIM	Administratrice salariée (par téléconférence)

Est absent :

- Monsieur Serge CANEL	Secrétaire du CCE
------------------------	-------------------

Assistent à la réunion :

- Monsieur Eric MOLINIE	Secrétaire Général remplissant les fonctions de Secrétaire du Conseil
- Madame Agnès GARBAY	Directrice Juridique

Le Conseil réunissant la présence effective de la moitié des administrateurs en fonction, est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Bernard LEVY, désigné par le Conseil d'administration, préside la séance en qualité de Président.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur :

- 1) Démission du Président
- 2) Nomination d'un nouveau Président et d'un Directeur Général et fixation de leurs pouvoirs

3) Pouvoirs pour formalités

.....

1. Démission du Président

Le Président informe les administrateurs que Monsieur Jean-Michel MAZALERAT a démissionné de ses mandats de Président du conseil d'administration et d'administrateur à compter du 31 décembre 2017.

Le Président demande, en conséquence, au conseil d'administration de pourvoir à son remplacement aux fonctions de Président du conseil d'administration.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Michel MAZALERAT de ses mandats de Président et d'administrateur de la société Dalkia à compter du 31 décembre 2017.

2. Nomination d'un nouveau Président et d'un Directeur Général et fixation de leurs pouvoirs

Il est rappelé que conformément aux dispositions légales et à l'article 17 des statuts, le conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercice de la direction générale prévue par la loi, soit le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, soit la dissociation des fonctions

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité de ne pas conserver le mode actuel de direction générale et opte pour la non dissociation des fonctions du Président du conseil et du Directeur Général.

Il est en conséquence demandé au conseil de procéder à la nomination du nouveau Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Michel MAZALERAT démissionnaire et consécutivement à la fin du mandat de Directrice Générale de Madame Sylvie JEHANNO.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président-Directeur Général, à compter de ce jour avec effet au 31 décembre 2017 :

Madame Sylvie Jéhanno
Née le 22 mai 1969 à Bar-le-Duc (55)
Demeurant 3 rue Eugène Manuel 75116 Paris.

Le mandat de Présidente-Directrice Générale de Madame Sylvie Jéhanno lui est conféré pour une durée identique à celle de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Madame Sylvie Jéhanno déclare accepter cette fonction et remercie le conseil de la confiance qu'il lui accorde. Elle déclare en outre satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

....

4. Pouvoirs pour formalités

Les membres du Conseil décident, à l'unanimité, de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir les formalités légales partout où besoin sera.

Certifié conforme par
La Présidente Directrice Générale

